

CDCI INFOS



JOURNAL D'INFORMATION • Septembre 2020 • N°31 • www.cc-vierzon.fr

SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- Rebooster la relance !
- Des nouveaux locaux pour MIV
- Une 3^e voie ferroviaire pour Combronde
- Un nouveau départ pour Europ Voyages
- Un avenir en grand pour ABPC
- FMC 18, une entreprise à la pointe
- Des travaux d'aménagement pour la Câblerie MB
- Les sablés de Nançay s'agrandissent
- Le Comptoir du commerce

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

- Le nouveau conseil communautaire : vos élus

PARC TECHNOLOGIQUE DE SOLOGNE

- Le CIDE assure le démarrage des jeunes pousses

- Vojo, tous les chemins mènent à Vierzon
- Le Parc Technologique de Sologne labellisé «Site industriel clé en main»

ÉVÉNEMENT

- Première rentrée pour ALGOSUP
- Étudier près de chez soi avec le Campus connecté
- Passer une licence informatique avec le CNAM
- Et si on sortait à la Société Française

ENVIRONNEMENT

- Du nouveau dans les déchetteries

URBANISME

- PLUiH, c'est la reprise !

NOS COMMUNES

- À la re-découverte de... Genouilly

Élection du Conseil communautaire

Faire face aux défis de demain



« *Merci de la confiance que vous me témoignez* ». C'est par ces paroles que François DUMON a introduit son discours de nouveau président de la Communauté de communes le 9 juillet dernier. Seul candidat à ce poste, il a été reconduit dans ses fonctions, par 41 voix sur 48. Il sera accompagné de 14 vice-présidents, de 2 conseillers délégués et de 31 conseillers communautaires.

L'objectif affiché est clair : faire front à 48 pour poursuivre le travail engagé par la Communauté de communes, faire vivre ses projets, animer notre bassin de vie et développer ainsi le territoire tout en assurant le meilleur service public local et la meilleure qualité de vie aux habitants.

Il s'agit aujourd'hui de préserver, conserver, développer notre économie, notre histoire et notre environnement. Mais aussi de continuer de favoriser l'innovation et les projets porteurs d'attractivité, de faciliter l'installation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces dans nos centres-villes et centres-bourgs. C'est cela aussi répondre au défi de demain.

Retrouvez en page centrale les visages de la nouvelle assemblée, une assemblée renouvelée et d'expérience, rajeunie et féminisée. ●



ÉDITO

Après plusieurs semaines d'attente, nous avons pu enfin mettre en place le conseil communautaire qui comprend 48 élus que vous découvrirez dans ces pages. Les responsabilités aussitôt partagées, nous nous sommes mis au travail. Notre première priorité, c'est l'économie, l'emploi. Vous lirez dans ce magazine les différents investissements réalisés par les dirigeants d'entreprises que je veux remercier de leur confiance. Vous noterez aussi la dynamique que représente pour notre territoire le numérique. Avec la start-up Ledger, l'école de développeurs du numérique ALGOSUP, le Campus connecté, le Cnam, le Cetim Centre-Val de Loire, nous avons là une filière qui a trouvé ses marques et qui porte en elle l'avenir de notre CDC.

Le commerce encouragé par différentes opérations politiques comme l'Action Cœur de ville retrouve du sens au centre-ville de Vierzon mais aussi dans les centres-bourgs. Le tourisme va prendre une place de plus en plus importante à travers les opérations comme le Canal de Berry à vélo avec des modes de déplacements doux qui permettent de conserver les touristes plus longtemps. Nous ne relâcherons pas nos efforts concernant notre environnement avec le Plan climat, la démarche de développement durable, l'installation sur notre territoire de nouveaux moyens de production d'énergie, la valorisation des déchets notamment plastiques. Vous le constatez, nous sommes en place et je ne doute pas que nous serons en mesure d'annoncer d'autres bonnes nouvelles dans les prochains mois, en espérant que la Covid-19 ne bloque pas cette belle dynamique.

Bonne lecture à vous.

François DUMON

Le Président de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry et Villages de la Forêt



campus connecté

L'opportunité d'étudier près de chez soi !

Pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre ou reprendre leurs études supérieures, autrement.

Contacts :

CNAM Vierzon : 07 49 24 19 49 / 07 66 57 42 59

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

(Affaires économiques) : 02 48 71 74 45

le cnam



Rebooster la relance !

Dans ce contexte inédit et difficile, la CDC a pris le parti de ne laisser aucune entreprise dans la difficulté. Outre un accompagnement permanent, distribution de kits et de masques, elle a voté en juillet un budget d'aides de 277 719 € dont une partie versée pour le Fonds Renaissance.

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle.

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, le Conseil communautaire a voté le 16 juillet dernier une aide à l'économie de 277 719 € pour les entreprises touchées par la crise sanitaire.

Sur cette enveloppe, 200 000 € ont été prélevés pour abonder le Fonds régional Renaissance et accompagner, si besoin, les entreprises de moins de 20 salariés. Les 77 719 € restants étant prévus pour palier l'abandon des loyers des locaux consentis à des entreprises locataires de la collectivité durant le confinement. Enfin, 70 000 € supplémentaires seront versés par la CDC pour la réhabilitation de locaux de la pépinière commerciale.

Mais ce n'est pas tout ! Le service économie de la CDC a tenu durant tout le confinement, et encore maintenant, une permanence auprès des entreprises impactées, et mis en place une organisation spécifique avec l'Office du commerce et de l'artisanat ainsi que les services tourisme, communication, et l'administration générale pour répondre à leurs besoins et leurs problématiques dans les meilleurs délais.

Des actions tous azimuts
En plus de ses missions habituelles, le service économie a participé chaque semaine à un comité de suivi économique local avec l'agence régionale Dev'Up, les chambres consulaires et d'autres intercommunalités. 2 000 masques ont été commandés pour les entreprises et plus de 300 kits sanitaires distribués aux commerçants de Vierzon et des communes rurales. Sans oublier la campagne d'affichage incitant les habitants à reprendre le chemin de la consommation. ●

Relancer l'économie du quotidien et de proximité

C'est l'objet du Fonds régional Renaissance (200 000 €) que mobilisent la Banque des territoires et les intercommunalités au côté de la Région.

Grâce à ce dispositif, les petites entreprises peuvent bénéficier d'une avance remboursable à taux zéro entre 5 000€ et 20 000€ pour financer investissements et trésorerie et ainsi assurer la continuité ou le redémarrage de leur activité. Les demandes sont étudiées au cas par cas. 173 000€ ont été accordées à 11 dossiers : 2 entreprises de la CDC ont été soutenues à hauteur de 26 000€. ●

DÉPÔT DE DOSSIER :
https://crcvl.mgcloud.fr/aides/#/crcvl/connecte/F_TSRenaissance/depot/simple

ZOOM SUR ...

Des nouveaux locaux pour MIV



PLUS D'INFOS
www.mivmaintenance.fr

Dans le cadre de l'aménagement de la phase III du Parc technologique de Sologne à Vierzon, l'entreprise MIV, dirigée par Pierre-Marie Bonavita, spécialisée dans la maintenance industrielle, dimensionne, installe et entretient des matériels dans 3 domaines d'activités : le levage (ponts roulants, palans, potence, etc...), les pompes et les systèmes de pompage, les moteurs et les variateurs de vitesse. L'entreprise MIV va bénéficier d'une subvention de 41 321 € accordée par la Communauté de communes, inscrite dans le dispositif d'« aide à l'investissement immobilier d'entreprise et à la création d'emplois ». Porté par la SCI DESOREE, cet investissement servira à construire et à aménager de nouveaux locaux. Créée en 2015, MIV emploie aujourd'hui 10 salariés et s'engage à embaucher 4 nouveaux CDI d'ici 3 ans. ●

Une 3^e voie ferroviaire pour Combronde



PLUS D'INFOS
www.groupecombronde.com

Un nouveau départ pour Europ Voyages



PLUS D'INFOS
www.europvoyages.fr

C'est officiel, la société Europ Voyages va regrouper ses activités « Maintenance et exploitation » (conducteurs, personnels d'encadrement, contrôleurs, exploitants, marketing...) déployées en Région Centre-Val de Loire à Graçay où elle est installée depuis 10 ans. Une étape importante et stratégique pour cette entreprise familiale comme pour la commune et la Communauté de communes, puisqu'elle devient ainsi par ce regroupement l'un des principaux employeurs du territoire. Basée à proximité de l'A20, la société de transport interurbain de voyageurs et de transport scolaire intervient aujourd'hui dans le Cher, l'Indre et le Loir-et-Cher. Elle compte bientôt lancer une phase de recrutements et ainsi étoffer ses effectifs en passant de 110 salariés à 200. ●

Un avenir en grand pour ABPC



PLUS D'INFOS
www.abpc-prefa.fr

Elle a participé à la construction du tout nouveau court central Philippe Chatrier de Roland Garros ! Elle, c'est ABPC, société spécialisée dans la fabrication sur-mesure d'éléments en béton préfabriqué (poutres, poteaux, longrines...) pour les chantiers de construction tels des immeubles, des stades, des maisons individuelles... Refusant aujourd'hui des affaires par manque de place, la société vient d'obtenir une subvention de 105 777 € de la CDC dans le cadre du dispositif d'« aide à l'immobilier d'entreprise et à la création d'emplois » pour acquérir et aménager un nouveau bâtiment sur la zone industrielle des Forges à Vierzon et développer sa production. De quoi répondre aux attentes des clients (Vinci, Eiffage, artisans...), capter les marchés locaux, régionaux et d'Île de France, et recruter 17 nouveaux salariés d'ici 3 ans. ●

FMC 18, une entreprise à la pointe



Son savoir-faire s'inscrit dans une niche et demande des compétences pointues. Cela n'a pas échappé au président de la Région Centre-Val de Loire lors de sa visite en juin dernier.

Créée en 2007 à Méry-sur-Cher, FMC 18 a développé une activité de mouliste pour l'injection plastique (conception et fabrication de PLV), de l'outillage pour la cire perdue pour les fonderies de précision, du thermoformage, recherché dans le secteur de l'aéronautique (Airbus, Safran, Eurocopter...), ou encore de la parfumerie de luxe (Jean-Paul Gaultier, Chanel...). Même si elle accuse une légère baisse d'activité, FMC18 traverse la crise en maintenant ses effectifs (14 salariés dont 6

associés) et sans avoir eu à recourir au Fonds Renaissance. Elle continue même à investir pour améliorer certains postes. ●

PLUS D'INFOS
www.fmc18.fr

Des travaux d'aménagement pour la Câblerie MB



PLUS D'INFOS
www.cableriemb.fr

Parking extérieur en enrobé, création de nouveaux bureaux et aménagement d'un réfectoire et d'une salle de repos pour le personnel... Grâce aux 22 241 € de subvention du dispositif d'« aide à l'immobilier d'entreprises et à la création d'emplois » alloués par la CDC, la société Câblerie MB (4 salariés) va pouvoir engager de nouveaux aménagements au sein de son entreprise. Implantée sur 600 m² sur la ZAC Sologne depuis 2010, elle avait déjà augmenté sa surface de stockage de 200 m² en 2012. Spécialisée depuis 30 ans dans la fabrication de câbles sur mesure (escaliers, élingues de sécurité, maintien pour chantiers...), elle fournit les professionnels de l'industrie dans les secteurs de l'automobile, du ferroviaire ou encore du milieu hospitalier. ●



LE COMPTOIR DU COMMERCE Un plus pour le commerce de proximité

Un nouveau lieu centralise désormais l'ensemble des services et prestations en direction des commerçants artisans et des créateurs de projets à Vierzon et dans les 16 centres-bourgs du territoire : Le Comptoir du commerce.

Mis en œuvre par la SEMVIE et porté par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence commerce, cet espace propose un éventail de services :

- études de faisabilité, montage, animation et suivi de tous les dispositifs en faveur du commerce
- actions pour favoriser la mise en place d'une dynamique d'animation commerciale collective, le maintien et le développement du commerce local
- soutien, organisation et promotion d'évènements à vocation commerciale
- accompagnement de projets de création et de reprise d'activité
- mise en relation avec les structures spécialisées et organisation de rencontres à la carte avec tous les partenaires concernés
- information sur les prestations, les services proposés, les demandes liées à l'activité commerciale (ex : droit terrasse, enseigne et publicité extérieures, réglementation ERP, occupation du domaine public, stationnement, autorisation de débailage et débit de boisson, sécurité, stop trottoir, voirie...). ●

PLUS D'INFOS
LE COMPTOIR DU COMMERCE :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30.
1 bis rue Foch à Vierzon.
02 48 51 47 16 • comptoirducommerce@semvie.fr
www.comptoirducommerce.fr



Les Sablés de Nançay s'agrandissent

Face à une demande croissante des clients pour de l'achat direct, l'emblématique biscuiterie artisanale va agrandir son site de Nançay, implanté Chemin de Champ d'Hyver.

Pour cela, la SARL Les Sablés de Nançay vient de bénéficier d'une subvention de la CDC de 43 760 € au titre des « aides à l'immobilier d'entreprises et à la création d'emplois », pour l'agrandissement de l'espace de vente. Elle pourra ainsi optimiser ses outils de production en structurant les différentes fonctions de son organisation, mais aussi améliorer les conditions de travail et de sécurité de ses équipes, et porter une nouvelle visibilité commerciale à sa marque. Parallèlement, des travaux de réfection du bâtiment actuel seront engagés. Un programme qui devrait générer une augmentation du chiffre d'affaires et la création de deux CDI d'ici trois ans. ●

PLUS D'INFOS
www.lessablesdenancay.com

VOS ÉLUS

Le Conseil communautaire s’est réuni les 9 et 16 juillet pour élire le président de la Communauté de communes, les 14 vice-présidents et 2 conseillers délégués.

Découvrez ci-dessous vos 48 élus.



01

François DUMON
Président
Vierzon



02

Nicolas SANSU
1^{er} vice-président
Finances, urbanisme
Maire de Vierzon



03

Jacques TORU
2^e vice-président
Tourisme, Centre de congrès, Canal de Berry à vélo
Vignoux-sur-Barangeon



04

Laure GRENIER-RIGNOUX
3^e vice-présidente
Personnel, communication
Maire de Foëcy



05

Frédéric DUPIN
4^e vice-président
Insertion, formation, économie solidaire et sociale
Vierzon



06

Jean-Marc DUGUET
5^e vice-président
Travaux, voirie, éclairage public
Maire de Saint-Georges-sur-la-Prée



07

Djamila KAOUES
6^e vice-présidente
Transition écologique et solidaire, DDmarche, PCAET, Agenda 21
Vierzon



08

Michel ARCHAMBAULT
7^e vice-président
GEMAPI
Graçay



09

Jacques PESKINE
8^e vice-président
Contractualisation, grands projets
Massay



10

Boris RENE
9^e vice-président
Développement économique : zones d'activités, hôtel d'entreprises
Vierzon



11

Sylvie SEGRET-DESCROIX
10^e vice-présidente
Petite enfance, enfance, jeunesse
Genouilly



12

Zítany HARKET
11^e vice-président
Déchets ménagers, SPANC
Maire de Vouzeron



13

Fabien BERNAGOUT
12^e vice-président
Innovation, recherche, pôle numérique
Vierzon



14

Amanda GRIMONT
13^e vice-présidente
Vie associative et culturelle, déploiement de la fibre dans la ruralité
Méry-sur-Cher



15

Hayate DADSI
14^e vice-présidente
Mobilité, transports
Vierzon



16

Fabien MATHIEU
Conseiller communautaire délégué
Bâtiments administratifs, sportifs, culturels
Maire de Saint-Laurent



17

Alain LEBRANCHU
Conseiller communautaire délégué
Axe ferroviaire
Maire de Saint-Outrille

REPÈRES

Une assemblée plus jeune et plus féminine

21 femmes
27 hommes

(16 femmes et 32 hommes en janvier 2020)

Moyenne d'âge :
55 ans

(60 ans en janvier 2020)

24 élus de Vierzon &
24 de la ruralité

(dont 10 vice-présidents)

Le Bureau est composé de
28 membres :

le président, les quatorze vice-présidents et treize maires (conseillers communautaires ou pas). Il dispose de compétences selon les délégations qui lui ont été attribuées par le Conseil communautaire. Il donne des avis consultatifs sur les projets de délibérations soumis au Conseil communautaire en complément des commissions de travail. ●



18

Henri LETOURNEAU
Maire de Dampierre-en-Graçay



19

Nelly ROUER-FOURNET
Foëcy



20

Stéphane SOUBIE
Foëcy



21

Chantal BERTHET
Graçay



22

Chantal BERGER
Massay



23

Alain URBAIN
Maire de Nançay



24

Bernard BAYARD
Neuvy-sur-Barangeon



25

Marie-Pierre CASSARD
Maire de Neuvy-sur-Barangeon



26

Jean-Marc PETIT
Maire de Nohant-en-Graçay



27

Stéphane ROUSSEAU
Maire de Saint-Hilaire-de-Court



28

Delphine PIETU
Maire de Thénieux



29

Samir AZZOUZ
Vierzon



30

Aude BIAVA-MARTINETTO
Vierzon



31

Cécile CHANGEUX
Vierzon



32

Mélanie CHAUVET
Vierzon



33

Laurent DESNOUES
Vierzon



34

Toufik DRIF
Vierzon



35

Philippe FOURNIE
Vierzon



36

Jill GAUCHER
Vierzon



37

Yann GODARD
Vierzon



38

Jean-Claude LECHOLON
Vierzon



39

Thibault LHONNEUR
Vierzon



40

Franck MICHOUX
Vierzon



41

Céline MILLERIOUX
Vierzon



42

Solange MION
Vierzon



43

Sabine MOREVE
Vierzon



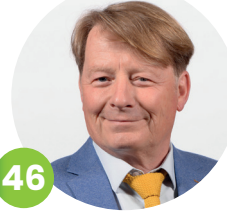
44

Corinne OLLIVIER
Vierzon



45

Maryvonne ROUX
Vierzon



46

Philippe BULTEAU
Maire de Vignoux-sur-Barangeon



47

Pascale DESGUIN
Vignoux-sur-Barangeon



48

Corinne TORCHY
Vignoux-sur-Barangeon

4 JOURNAL D'INFORMATION • Septembre 2020 • N°31 • www.cc-vierzon.fr

JOURNAL D'INFORMATION • Septembre 2020 • N°31 • www.cc-vierzon.fr 5

Le CIDE assure le démarrage des jeunes pousses



Créer une entreprise ou lancer une start-up, c'est un peu sauter dans le grand bain. Pour leur permettre de se concentrer sur l'essentiel, le Centre d'innovation et de développement économique (CIDE) met à disposition des porteurs de projets une panoplie de services pour favoriser leur lancement.

Cocon, garde-fou, tremplin... Le Centre d'innovation et de développement économique de Vierzon est un peu tout cela. Sa vocation ? Offrir un parcours résidentiel à chaque étape de développement d'une entreprise. Implanté au Parc technologique de Sologne depuis 2013, le CIDE intègre une pépinière d'entreprises où sont accueillis les créateurs d'entreprises et autres start-up ; d'un hôtel d'entreprises où s'installera dès la rentrée, l'école de développeurs informatique, ALGOSUP ; et enfin d'un centre d'innovation équipé d'un laboratoire pour accompagner les projets innovants et les projets de développement technologique. Multi-services, la pépinière d'entreprises a l'avantage (et non le moindre) d'apporter un soutien financier. En effet, bureaux meublés et mutualisation de services et d'équipements – accueil, standard, secrétariat, salle de réunion avec vidéo projecteur et visio conférence, photocopieur/imprimante en réseau, téléphonie illimitée, fibre optique... – permettent aux tout jeunes créateurs ou aux entreprises de moins de 18 mois, de ne pas avoir à investir dans tous ces outils et de se concentrer uniquement sur le développement de leur activité.

Plus encore ! La gestion, l'animation du site et l'accompagnement des résidents dans la pépinière sont assurés par le service économie de la CDC jusqu'à 4 ans maximum. Sans oublier que la présence sur le site d'autres entreprises de secteurs différents et la possibilité de rencontrer des partenaires du monde économique permettent aux chefs d'entreprises d'être toujours entourés. Plus qu'un outil, c'est l'opportunité d'une mise en condition idéale pour mettre toutes les chances de leur côté. ●



Toutes les actus sur la nouvelle page Facebook et la page LinkedIn
« Pépinière d'entreprises Vierzon ».

Le Parc technologique de Sologne labellisé « Site industriel clé en main »

Le Parc technologique de Sologne fait partie des huit zones économiques de la région labellisées cet été « Sites industriels clé en main » par les ministères de l'Economie et de la Cohésion des territoires.

Cette reconnaissance est un atout de plus que notre Communauté de communes, déjà reconnue « Territoire d'industrie » en 2018, peut désormais mettre en avant auprès des investisseurs, français ou étrangers, à la recherche d'un site pour l'installation de leur entreprise. Elle donne non seulement la possibilité de simplifier leurs démarches, et donc de gagner du temps. Mais elle permet aussi que les procédures administratives concernant l'urbanisme, l'archéologie préventive et

l'environnement soient traitées en priorité. Enfin, ce label ouvre la voie vers un autre avantage : l'accompagnement privilégié des porteurs de projets par l'État via la Banque des territoires ou Business France pour les investisseurs à l'international.

Une excellente nouvelle alors que la CDC dispose de foncier sur le Parc technologique avec une nouvelle tranche de travaux (dotée du très haut débit) qui se termine, et où les études archéologiques, les fouilles préventives et d'aménagements pour la gestion de l'eau ont déjà été réalisées.

78 sites sont aujourd'hui labellisés en France.



RENCONTRE AVEC... CÉLINE BOUVIER

VOJO, TOUS LES CHEMINS MÈNENT À VIERZON



« La nature est un luxe ici et l'ouverture relationnelle d'une grande sincérité ». Il aura fallu l'événement Covid-19 pour que Céline Bouvier et Philippe Reboul franchissent le pas. Propriétaires depuis 5 ans près de Vierzon, ce couple de cadres sup' parisiens ne se voyaient pas rester confinés à Paris : « On s'est organisé pour rester à Orçay mais le Wifi n'y est pas performant... », explique Céline. Après l'espace co-working Akad, les deux consultants bénéficient du soutien de la CDC et s'installent sur le Parc technologique de Sologne. « On travaille plus efficacement ici et la proximité géographique nous permet d'être attachés à Paris sans y vivre ». Après 30 ans chez Coca Cola, en tant que directrice marketing France puis DG France, Céline Bouvier a créé en janvier 2019 son cabinet de conseil en marketing et développement commercial, VOJO. « La voie », en espéranto. La voie à suivre ou à tracer... Un accompagnement que je fais auprès des entreprises en les aidant à structurer leur plan de développement ». Animatrice de sessions de créativité, Céline Bouvier utilise aussi la méthode du 'Lego Serious Play' pour apporter des solutions aux problèmes. Des stratégies que complète Philippe Reboul, ancien directeur national des ventes chez Coca, en formant à la performance commerciale. ●
Contact : celine@vojo.biz

Première rentrée pour ALGOSUP

Moins d'un an après son lancement en présence du secrétaire d'État Cédric O, au Centre de congrès à Vierzon, ALGOSUP, l'école des créatrices et créateurs de logiciels devient une réalité. Elle accueillera d'ici quelques jours ses premiers étudiants. Rencontre avec son fondateur, Franck Jeannin.



FRANCK JEANNIN, POURQUOI AVOIR FONDÉ CETTE ÉCOLE DE CRÉATEURS DE LOGICIELS ?
D'un côté il y a un besoin : avec le développement du télétravail et l'intégration du logiciel dans tous les domaines, nous assistons à une lame de fond avec des demandes infinies qui créent une pénurie mondiale. De l'autre, les entreprises sont confrontées à un manque d'expérience liée à des formations trop courtes et inadaptées aux attentes.

QUELS SONT LES ATOUTS DE CETTE ÉCOLE ?
Notre formation anticipe des demandes que les entreprises ne savent pas encore exprimer (nouveaux métiers). Nos enseignants sont tous des professionnels du monde du logiciel, venant en général de la Silicon Valley et travaillant pour les GAFAM (acronyme pour Google Apple Facebook Amazon Microsoft). Tout se fait en anglais chez ALGOSUP. Quel que soit le niveau d'entrée, les étudiants seront bilingues à l'issue de la formation.



POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI VIERZON ?
Pour la disponibilité du foncier, la proximité avec la société Ledger et son écosystème. Ce qui a fait pencher la balance, c'est la possibilité de s'installer en 2023 dans le B3 en hyper centre-ville dans un bâtiment emblématique. Le Numérique, c'est la revanche des villes moyennes : avec la fibre optique on peut travailler partout, avoir un salaire californien et une qualité de vie vierzonnaise ! ●

PLUS D'INFOS
www.algosup.com



ET SI ON SORTAIT ?

Les idées ne manquent pas en plein centre-ville de Vierzon, du côté de la Société Française, pour une soirée ciné, bowling ou laser game. Le Ciné Lumière, équipé de 7 salles, propose un programme varié pour petits et grands ainsi que la possibilité de participer à des séances de ciné débat en partenariat avec l'association Ciné-Rencontres. Pour continuer la soirée, le complexe l'Enjoy Bowling propose de se retrouver autour d'une des 12 pistes, toutes équipées pour assurer à chacun la certitude d'abattre les quilles, dès 4 ans. Depuis la réouverture en juin, l'offre de loisirs s'est aussi diversifiée avec le B3 Laser. Une occasion de s'affronter en équipe au cours d'une partie de laser game. Munis de gilets et pistolets laser chacun part à la découverte d'un labyrinthe spécialement aménagé pour garantir un moment de convivialité en famille ou entre amis.
Sous réserve de nouvelles dispositions liées à l'évolution de la situation sanitaire.

PLUS D'INFOS
www.cinelumiere-vierzon.info • www.lenjoyvierzon.fr



Étudier près de chez soi avec le Campus connecté

Pouvoir poursuivre des études post bac, reprendre un cursus, ou se former à distance quand on est étudiant ou à la recherche d'un emploi. C'est le principe du « Campus Connecté », label que vient de recevoir la Communauté de Communes par le Ministère de l'enseignement supérieur. Porté par la CDC, la Ville et le Cnam, ce dispositif propose gratuitement une formation supérieure diplômante ou certifiante grâce à 60 formations accessibles. Problèmes de mobilité ou financiers, peur de ne pas y arriver tout seul ? Ce Campus apporte une réponse à toutes les situations. Plus qu'un outil pédagogique, c'est un vrai tremplin pour tous ceux qui souhaitent intégrer un site universitaire. ●

POUR EN SAVOIR PLUS
CNAM Vierzon : 07 49 24 19 49 / 07 66 57 42 59
Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry (Affaires économiques) : 02 48 71 74 45

Passer une licence informatique avec le CNAM

Vous êtes diplômé d'un BAC+2 dans le domaine de l'informatique et souhaitez maintenant passer une licence ?
Le Conservatoire national des arts et métiers ouvre, dès le 12 octobre, une licence informatique générale en alternance en partenariat avec le Lycée Henri-Brisson de Vierzon.
Au programme : développement, programmation, réseaux, multimédia, génie logiciel...

POUR EN SAVOIR PLUS [le cnam](http://www.cnam.fr)
www.cnam.fr



DU NOUVEAU DANS LES DÉCHETTERIES

La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et Villages de la Forêt dispose depuis le 1^{er} janvier 2020 de cinq déchetteries : Le Petit Râteau et le Vieux Domaine à Vierzon, Nohant-en-Graçay, Neuvy-sur-Barangeon et Vignoux-sur-Barangeon. Accessibles à tous les habitants du territoire, des travaux y sont régulièrement effectués, comme dernièrement dans les 2 déchetteries de Vierzon. Zoom sur la déchetterie du Vieux Domaine et celle du Petit Râteau.

Le Petit Râteau fait peau neuve

Devenue trop exigüe et inadaptée à sa fréquentation, 80 000 usagers et 5 200 tonnes de déchets en 2018, la déchetterie du Petit Râteau a fait l'objet de travaux importants de réhabilitation : aménagement d'une nouvelle voie d'accès équipée d'un système de contrôle d'accès ainsi que d'une plateforme de dépôts des déchets verts au sol, rénovation des quais existants et création de deux quais supplémentaires.

Coup de jeune au Vieux Domaine

La Déchetterie du Vieux domaine est en activité depuis 2013. Six ans après ce sont 2 500 tonnes de déchets qui sont déposés tous les ans, dont plus de 700 de déchets végétaux. Là aussi, une nouvelle plateforme facilite le dépôt des déchets de jardin depuis le 15 juin dernier, assure une meilleure fluidité de circulation sur le site et optimise le transport des déchets végétaux en diminuant le nombre de rotation de bennes nécessaires à l'enlèvement des déchets.

Ouverte aux particuliers, le Vieux Domaine dont la gestion a été confiée à Véolia en 2019, est également accessible aux professionnels et aux entreprises implantées sur le territoire, dont une partie du dépôt de déchets professionnels peut être prise en charge par la Communauté de communes, selon certaines conditions. ●

PLUS D'INFOS

02 48 71 35 78 – www.cc-vierzon.fr

URBANISME

PLUiH, c'est la reprise !

L'équipe en charge du projet démarre la Phase 2 du document d'urbanisme intercommunal.

C'est le «Projet d'aménagement et de développement durable». Il illustre les objectifs et moyens mis en œuvre dans un esprit d'économie des espaces naturels, et de renouvellement des espaces urbains sur le territoire intercommunal couvert par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH).

Et vous serez sollicité ! Des échanges au cours de réunions publiques avec l'équipe technique du service urbanisme et le bureau d'études en charge du projet seront organisés au cours de cette seconde phase.

Des registres de concertation sont disponibles tout au long de la procédure au siège de la collectivité, et dans chaque mairie du périmètre d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal et habitat. ●



À LA RE-découverte de... Genouilly

Le CDC Infos vous propose dans chaque numéro de découvrir ou re-découvrir l'une des 17 communes de la Communauté de communes. Après Nançay dans le dernier numéro, c'est au tour de Genouilly de vous ouvrir ses portes. Visite guidée de ce village, réputé pour son sens de l'accueil et sa nature préservée au sens pur.

Prendre un grand bol de nature

Le Sentier botanique



Le sentier botanique, identifié comme Zone naturelle d'intérêt écologique, permet de découvrir 46 espèces d'arbres et arbustes à l'aide de pupitres pédagogiques. Réhabilité par la Communauté de communes en 2019, à proximité du magnifique Étang des Sceaux bien connu des pêcheurs, il se déroule

le long de trois circuits pédestres balisés (2,5 km, 3,7 km et 4,5 km), très faciles d'accès. Il rejoint le parcours santé et une aire de jeux ombragée est prévue à proximité pour les enfants.

Chausser ses baskets

Le Parcours santé



Joindre l'utile à l'agréable, c'est ce que promet le Parcours santé. Ici, inutile d'être sportifs accomplis, seule compte la volonté de prendre soin de soi, à son rythme ! En solitaire, entre amis ou en famille, c'est l'occasion de pratiquer, en petites ou en grandes foulées, une activité nature sur un parcours de

1,2 km jalonné de 12 agrès au milieu d'une forêt de pins sylvestres. Alors prêts ? Inspirez, expirez ...

S'épanouir... de 2 mois à 17 ans

Pôle enfance jeunesse



Une grande place est accordée aux enfants et adolescents, de la toute petite enfance avec le centre multi-accueil à l'espace jeunesse pour les ados en passant par l'accueil de loisirs. Toutes ces structures intercommunales sont ouvertes aux enfants de Genouilly et des communes alentours.

Accueil des tout-petits par-ci, activités périscolaires par-là, ou encore animations thématiques, sorties nature, initiations en tout genre, camps sport et nature, l'offre à destination des plus jeunes et des familles ne manque pas. Maintenu pendant la période de confinement pour les enfants des soignants, l'activité du centre de loisirs concerne 200 enfants en moyenne par an, dont près de 110 cet été. ●

PLUS D'INFOS

www.genouilly.fr

Pôle rural : 02 48 52 96 40

Multi-accueil : 02 48 75 55 14

Centre de loisirs : 02 48 52 96 41

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry et Villages de la Forêt - 2 rue Blanche Baron - 18100 VIERZON
Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : contact@cc-vierzon.fr • Rendez-vous sur www.cc-vierzon.fr



Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».

